

Type d'annonce **Volet 400MG**
 Emploi salarié - Temps plein **1**

Profession **Méd. généraliste** Sur-spécialité (DU, DIU, etc...) _____

Adresse professionnelle _____

Date de début (ou Dès que possible)
 Dès que possible _____

Rémunération nette (ou A discuter) _____ Fréquence _____

A discuter _____

Gardes **Garde sur place**
 Rémunération des gardes **selon le cas**

Visites à domicile **non**
 Véhicule nécessaire **non**

oui
 non
 Garde sur place
 Astreinte
 Aucune garde
 Jour
 Semaine
 Mois
 Emploi salarié - Temps plein
 Emploi salarié - Temps partiel

1
 2

Jours travaillés

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	x	x	x	x	x		garde volontaire
Après midi	x	x	x	x	x	garde volontaire	garde volontaire

Informations complémentaires

La création de 400 postes de médecins généralistes salariés est l'une des premières mesures de « Ma Santé 2022 » à se concrétiser, pour répondre aux problèmes d'accès aux soins. Il s'agit de recruter 400 médecins généralistes dans des territoires fragiles, afin de pallier le manque de professionnels.

Deux types de postes sont proposés, répondant ainsi aux besoins de territoires aux caractéristiques et aux dynamiques différentes :

- 200 postes de généralistes à exercice partagé entre l'hôpital et la ville : cela permet d'exercer une partie de son activité dans un établissement public (CH, CHU) ou privé sous un statut de praticien hospitalier contractuel et le reste du temps en ville.
- 200 postes de médecins généralistes salariés d'un centre de santé, d'un établissement de santé ou d'un autre médecin. Ces postes pourront être créés par des collectivités locales, des associations, des mutuelles, des établissements de santé. Pour faciliter et encourager la création de ces postes, les ARS apporteront un soutien financier à la structure employeuse.

La région Bourgogne Franche-Comté composée de 8 départements se caractérise par un grand dynamisme sur le plan de l'organisation de l'offre de soins et des professionnels de santé : territoire numérique, constitution de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), de maisons de santé pluri professionnelles (MSP) et de groupements hospitaliers de territoire (GHT).

Ces coordinations et regroupements créent des conditions de travail favorables pour les médecins souhaitant s'installer.

PRESENTATION DU POSTE

Le centre hospitalier du TONNERROIS recrute un **médecin généraliste à temps partagé**.

Vous pouvez effectuer 4 à 6 demi-journées par semaine dans cet établissement et consacrer le reste du temps à l'exercice ambulatoire au Plateau santé de Tonnerre.

Le double exercice hospitalier/ambulatoire permettra au candidat d'être un relais privilégié pour renforcer les liens ville – hôpital.

EXERCICE HOSPITALIER

Exercice en hôpital de proximité à taille humaine, équipe stable et dynamique, avec expérience et compétences solides, dans un cadre attractif, activé à la carte.

L'hôpital du TONNERROIS fait partie du GHT UNYON (Hôpital pivot : Auxerre) et est engagé dans la labellisation Hôpital de proximité.

Pour assurer son activité hospitalière, il compte :

- un service d'urgence
- 44 lits de médecine
- 4 lits de soins palliatifs
- 26 lits de soins de suite gériatrique
- 29 lits de soins de suite orthopédique et neurologique
- 10 lits d'hospitalisation de jour SSR et gériatrique
- 4 lits en unité de surveillance continue
- des consultations externes spécialisées (chirurgie polyvalente, gériatrie, néphrologie, oncologie, ophtalmologie, ORL, rhumatologie, pneumologie, médecine MPR)
- un centre périnatal de proximité

Il dispose d'une pharmacie, d'une équipe mobile de soins palliatifs, d'un service d'imagerie médicale (radio, scanner etc...), un laboratoire d'analyses médicales, ces deux services étant ouverts aux patients externes.

Son activité médico-sociale comporte :

- un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de 216 lits et places, 9 places d'Accueil de jour Alzheimer et 2 lits d'hébergement temporaire
- un foyer d'hébergement spécialisé pour personnes handicapées de 50 lits et un foyer d'accueil médicalisé de 7 lits
- un service de soins infirmiers à domicile de 76 places

Au sein de l'hôpital, plusieurs postes sont à pourvoir en fonction du projet du candidat :

- SRR
- Médecine polyvalente
- possibilité d'interventions ponctuelles aux urgences

Le recrutement pour l'exercice salarié aura lieu sur la **grille des praticiens contractuels, au quatrième échelon**.

EXERCICE AMBULATOIRE

Le médecin disposera d'un bureau accessible, dans un bâtiment basse consommation (BBC) neuf, à 50 mètres de la gare (axe ferroviaire Paris/Lyon) doté de très haut débit, de la climatisation, d'un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) et d'un grand parking.

Exercice urbain proche de l'hôpital, activité assurée dès l'arrivée, interdisciplinarité, travail en équipe, locaux neufs et agréables.

Le « Plateau santé » de Tonnerre est constitué :

- d'un centre dentaire mutualiste,
- et de cabinets libéraux partagés : sage-femme, kinésithérapeutes, ostéopathe, infirmières et pédicure-podologues et un cabinet pour médecin libéral.

Le Plateau santé est porté par la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) avec le soutien des professionnels de santé locaux.

Possibilité d'exercer en libéral ou comme **assistant d'un médecin** du Tonnerrois.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le Tonnerrois est particulièrement dynamique en matière de santé : présence d'une maison de santé pluri-professionnelles, d'un centre de santé mutualiste, signature du troisième contrat local de santé le 23 janvier 2019, groupement de professionnels de santé (GIPS89) engagé dans la constitution d'une Communauté professionnelles territoriale de santé (CPTS), plateforme territoriale d'appui présente sur le territoire.

Le Tonnerrois présente de nombreux atouts, parmi lesquels un patrimoine exceptionnel (canal de Bourgogne, châteaux d'Ancy-le-Franc, Tanlay, Maulnes, Hôtel-Dieu de Tonnerre), une vie associative, sportive et culturelle riche, une ville centre dynamique.

La commune de Tonnerre (5060 habitants) est située à 40 min d'Auxerre et 1h00 de Troyes en voiture, à 23 kms de l'autoroute A6 (Dijon à 1h30 - Paris à 2 heures), et à 1h00 de Dijon et 1h45 de Paris par le train. Elle bénéficie de tous les commerces et services importants (un Relais d'Assistants Maternelles, une crèche, un accueil de loisirs, office de tourisme, médiathèque, écoles, conservatoire de musique et de danse, cinéma, piscine, gymnases, terrains de sports, la mission locale, le Conseil Départemental, une gare très accessible et avec des horaires adaptés pour Dijon, Auxerre, Paris ...).

CONDITIONS MATERIELLES ET AVANTAGEUSES

Rémunération de l'exercice hospitalier sur la grille des praticiens contractuels, au **quatrième** échelon soit 2350€ brut mensuel à 50%.

Rémunération de l'exercice ambulatoire en fonction du projet :

- installation libérale : minimum 3450€ brut mensuel à 50% grâce au PTMG, plus les aides possible à l'installation (CAIM, aide du conseil départemental), défiscalisation avec le ZRR.
- assistant d'un médecin : en fonction de l'activité, même souplesse que le remplacement mais exercice au côté du médecin assisté.

La CCLTB propose un accompagnement personnalisé à l'installation :

- aide à la recherche d'emploi pour le conjoint,
- aide à la recherche de logement,
- l'hôpital dispose également de possibilités de logement.

CONTACTS

Centre hospitalier du Tonnerrois :

- administratif, M Laroche, m.laroche@ch-tonnerre.fr, 03 86 54 35 64

Plateau santé de Tonnerre :

- animatrice santé du Tonnerrois, Victorine Orgel-Dumoutiers, 03 86 54 86 60, sap@ccltb.fr